
ABOU DABI – Réunion sur les principes opérationnels du GAC

Mardi 31 octobre 2017 – 17h45 à 18h30 GST

ICANN60 | Abou Dabi, Émirats arabes unis

ROB HOGGARTH:

.... Nous en avez prévenu à l'avance, mais si vous êtes dans l'hôtel [Alof], prenez une suite dans le [Rotario] ou quelque chose de semblable, il fut que vous preniez la sortie de gauche. Cela n'a rien à voir avec la sortie plus proche du [Hyatt].

Il y a des voitures qui seront à la disposition de ceux qui resteront plus tard, ce qui vous permettra de vous déplacer sur ces longs 3,5 miles.

Il y aura quelques limitations pour l'espace parce qu'il y a un autre événement qui a lieu ailleurs dans le centre de convention. Merci.

THOMAS SCHNEIDER:

Soyez les bienvenus pour la dernière séance d'aujourd'hui, notre 29ième séance. Nous allons aborder les principes opérationnels du GAC.

Il s'agit d'un thème que nous avons essayé d'aborder il y a un certain temps. Les principes opérationnels du GAC constituent un document qui a été révisé à plusieurs reprises au cours des

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

deux dernières décennies, disons depuis le début de la vie de ce comité.

La dernière fois que nous les avons révisés c'était en 2011 je crois. Et en 2014, nous avons la sensation qu'il fallait peut-être en faire une autre révision, en particulier pour ce qui est des procédures d'élections, le nombre de vice-présidents existants au GAC. À l'époque nous en avions jusqu'à 3. On a estimé que cela ne suffisait pas.

Et il y avait d'autres questions qui ont été soulevées. Il y a eu des membres du GAC qui nous avaient demandé de réviser les principes opérationnels, pour tenir compte du développement de l'ICANN et du GAC.

Nous avons entamé deux pistes de travail pour réviser ces principes opérationnels. La première piste concerne des modifications mineures du type du nombre de vice-présidences qui en étaient au nombre de 3 et en sont venues au nombre de 5. Cela a été accepté dans la procédure telle qu'elle est décrite dans le principe opérationnel actuel, par rapport aux délais, pour faire une proposition pour l'ajout d'une vice-présidence, et ensuite pour faire des commentaires à cet égard pour adopter ces changements.

Nous avons fait cela deux fois au cours des dernières années, la première concerne le nombre de vice-présidents, et dans l'autre

occasion, on a fait cela juste avant ce processus d'élection, avec des adaptations dans les prévisions pour la procédure électorale, pour permettre à tout le monde – qu'il soit en présence dans la réunion ou pas, ou qu'ils aient planifié de venir et qu'ils ne l'ont pas fait pour des raisons diverses – de ne pas être empêché de participer aux élections.

Voilà donc les deux modifications mineures que nous avons introduites au cours des trois dernières années aux principes opérationnels.

En plus de ces modifications mineures, nous avons été d'accord pour réviser les principes opérationnels dans leur ensemble. Nous allons les examiner de manière plus holistique pour voir si le GAC estimait qu'il fallait apporter des modifications à ces principes, s'il fallait changer les procédures existantes, ou pour ajouter quelques principes pour le fonctionnement du GAC tenant compte des événements et des différents processus qui n'existaient pas lors de la dernière révision. Par exemple, cette participation aux groupes de travail intercommunautaires, d'autres processus concernant la communauté habilitée, etc.

On a soulevé donc plusieurs questions qui ont donné lieu à la formation d'un groupe de travail qui a commencé à analyser certains aspects parmi ceux que je viens de nommer, pour

essayer d'identifier les domaines où l'on présentait, où l'on faisait une demande de révision.

Le travail de ce groupe de travail, la tâche de ce groupe de travail, a eu quelques difficultés pour avancer de manière efficace. L'ACIG, Michelle Scott Tucker a donné son soutien à ce processus pour essayer de lui donner une certaine présentation.

Et il y a un an à peu près, et même à Copenhague, nous nous sommes mis d'accord sur la logique que nous allions appliquer pour cette révision holistique des principes opérationnels. Il y avait des titres, des sous-titres, qui étaient définis dans une séquence qui nous semblait cohérente, logique dans son emploi. On a compris que la rédaction de ces titres et sous-titres pouvait changer, mais cette logique était cohérente et c'est le point de départ de notre travail pour l'avenir.

Après que le soutien du secrétariat de l'ACIG s'est réduit de 2.5 à 1.3, parce que nous n'avions plus Michelle, et tenant compte de la charge de travail, au cours des derniers mois, nous avons eu beaucoup de difficultés pour avancer et pour nous centrer sur ce travail. Ce qui a été vraiment lamentable, parce que nous sommes tous d'accord en ce sens qu'il est fondamental pour le GAC d'avoir des principes opérationnels acceptables pour tous, où nous pourrions penser qu'ils sont actualisés et qu'ils nous aident à orienter notre travail au niveau des principes.

Et c'est à la nouvelle équipe de direction de donner une continuité, une suite à ce travail.

Je veux vous rappeler qu'à un moment donné, pendant l'été, de mon lieu de résidence, donc juin/juillet, nous avons demandé à Olof de s'occuper de ces titres et sous-titres. Nous nous étions mis d'accord pendant une réunion préalable du GAC et qu'il tienne compte des paragraphes pertinents des principes opérationnels, et qu'il mette ces paragraphes sous les différents titres et sous-titres, pour que cela puisse servir de base pour notre analyse future au cours de cette révision holistique.

J'espère ne pas avoir trop avancé sur ce que Rob allait dire pour qu'il vous raconte ce qu'il a fait. Il a travaillé avec Manal et avec d'autres collègues, avec un soutien. Et il a collaboré de manière très constructive. Donc nous remercions Rob et Manal du soutien qu'il nous ont apporté.

Bien sûr, tout cela est entre vos mains. Je cède maintenant la parole à Rob pour qu'il fasse une présentation courte qui rentrera dans le détail pour les questions que je viens de vous présenter de manière générale.

ROB HOGGARTH:

Merci monsieur le président.

Les membres du comité apprécient fortement le fait que dans votre introduction vous avez couvert la moitié de la présentation, ce qui nous a permis de gagner du temps.

Comme Thomas l'a dit, nous avons besoin d'une solution parce que les principes opérationnels en vigueur ne sont pas alignés sur les structures organisationnelles. Pour déterminer les 54 principes opérationnels et avoir un cadre de travail, il s'agit d'une tâche consistante. Nous parlons de quelque chose de tactique. On ne parle pas de stratégie. Ce changement apporté visait la solution de certains problèmes particuliers à un moment donné.

Mon observation pour le travail précédent fait avec l'ICANN avant de venir travailler au GAC, mon observation concerne justement le travail à faire avec les statuts et les chartes des différentes parties prenantes et les différentes unités constitutives.

Nous avons compris que bien des fois, cet effort intégral vaut la peine. Avoir une approche de type générale, une approche globale, au lieu de faire des changements partiels.

Nous avons vu quelles étaient les différences, nous avons établi une cartographie des différences. C'est ce que Olof a fait, comme Thomas l'a dit. Et cela nous a montré qu'il y avait

certaines brèches importantes qui nous ont surprises. C'est cela qui nous a permis de passer à la prochaine étape.

Je vais résumer certains exemples sur ces brèches. Il n'y a pas de rédaction sur l'engagement pour la diffusion externe, il n'y a pas de rédaction pour notre engagement de transparence, ni pour l'engagement de confidentialité ou de respect de la vie privée.

C'est des engagements que vous avez mais qui ne sont pas rédigés, il n'y a pas d'engagement pour la participation des membres, ni de définition claire des rôles des présidents, il n'y a pas de guide pour les groupes de travail. Il n'y a pas d'orientation pour certains thèmes en particuliers pour lesquels il y a des responsables désignés, il n'y a pas d'orientation sur l'interaction du GAC avec le reste de la communauté de l'ICANN, ni pour les désignations, ni pour les équipes de désignation. Et il n'y a rien sur les fonctions et les responsabilités des différents groupes de révision.

Et avec le nouvel agent de liaison de la GNSO auprès du GAC, et par la continuité de l'agent de liaison de l'ALAC auprès du GAC, il n'y a pas de description quant au rôle et aux responsabilités de ces personnes que je viens de mentionner. La manière dont ils devraient se comporter en jouant leur rôle.

Cela pourrait peut-être vous aider à définir et à façonner les initiatives que vous allez entreprendre maintenant.

Comme Thomas l'a dit, nous le faisons maintenant parce que nous avons de nouvelles responsabilités et des engagements par rapport à la reddition des comptes et la responsabilité. Le GAC fait partie de la communauté habilitée. Pouvoir prouver ces capacités à un moment où la transparence et la responsabilité prévalent sera un défi vraiment important. Affirmer et maintenir la légitimité du modèle multipartite est essentiel.

Je vais continuer à discuter avec vous de cette question des transitions que nous avons abordée ici à Abu Dhabi pour voir quelle est notre possibilité de continuité au niveau de l'organisation, avec des principes opérationnels clairs, vous permettant de vous sentir à l'aise, que nous parlions des principes où il y a 10 000 éléments dans ces principes opérationnels, ou quelque chose de plus spécifique, concernant un processus spécifique.

Mais vous, en tant que groupe, en plénière, vous devez vous sentir à l'aise par rapport à ces principes. Cela doit aider aussi les autorités, et cela doit nous aider tous à communiquer, à faire notre travail de manière efficace.

Thomas a parlé d'une nouvelle structure, et moi je l'ai défini dans cette diapo, en cherchant dans mes archives.

Vous ne pourrez pas trop rentrer dans le détail parce que la typographie est petite, mais vous pouvez voir certains domaines

de travail. L'adhésion des membres, ce que l'on définit comme l'adhésion des membres, la manière de travailler du GAC, et comment il le fait, le rôle des autorités du GAC, les élections des autorités du GAC, les réunions, les groupes de travail, l'avis au conseil d'administration, qui n'inclut pas que le communiqué mais aussi d'autres formats, la manière d'interagir avec la communauté habilitée, ainsi que les groupes de travail intercommunautaires, les équipes de révision, et une série de systèmes et d'approches.

Lorsque nous regardons ceci, nous pouvons nous sentir un peu intimidés. Une partie du travail que j'ai fait avec d'autres groupes, que j'ai fait avec l'autre partie de la communauté, c'est un travail qui a pris deux ou trois ans. C'était un groupe de travail qui voyait toutes les choses de manière très détaillée.

Pour ceux qui sont au fond de la salle, faites attention lorsque vous partagerez cela. Il y avait des groupes qui avaient une longue liste d'avocats ou d'entrepreneurs qui se concentraient sur le fait que si nous choissions une clause déterminée, ils disaient que cela pouvait leur porter atteinte à un moment donné dans le système.

Il me semble que vous faites ici un travail sur une basse collégiale et cela pourrait ne pas vous prendre trois ans ce

travail. Mais bien sûr, cela implique un engagement important pour faire un travail aussi important que celui-là.

Vous pourriez peut-être avoir une approche par phase ou par étape. J'ai essayé de faire une cartographie du travail fait par Olof, en revenant sur le mois de juin. Hier, il y a eu un mail où il y avait une copie de ce travail de cartographie fait par Olof, basé sur ce que Michelle Scott Tucker avait pris. Il a pris les 54 principes et il a fait un effort pour voir quels principes pourraient être inclus dans ce titre concernant l'adhésion des membres, ou dans d'autres sous-titres. Vous pourrez voir que les principes 15, 12 et 25 pourraient être incorporés dans une catégorie, et les principes 21, 22, 23 dans cet ordre pourraient être inclus dans une autre catégorie.

Il y a donc des parties des principes en vigueur qui sont distribués d'une manière très logique, mais pour d'autres domaines, nous avons des principes qui sont mélangés et qui pourraient être inclus dans des catégories diverses.

Même quelqu'un de très expérimenté aurait du mal à trouver les dispositions concernant les élections, ou bien où trouver les informations concernant la conduite d'une réunion.

Encore une fois, sur les commentaires que je vous ai faits ce matin, ce qui est important c'est d'avoir vos opinions, vos commentaires, quelles sont les difficultés qui se présentent pour

pouvoir apporter des améliorations spécifiques aussi vite que possible.

Au point de vue de la solution des problèmes, nous avons réfléchi à ceci, nous avons besoin d'une approche logique. Il faut d'abord établir l'analyse des différences du GAC. Est-ce que nous avons identifié toutes les différences, est-ce que vous pouvez nous dire s'il y a quelque chose qui n'est pas très important mais qu'il y a deux ou trois choses, deux ou trois brèches qu'il fut combler aussi vite que possible ?

En ce qui concerne les autorités, nous pouvons déterminer quelles sont les attentes, mais nous voudrions savoir quelles sont vos opinions à cet égard, quelle devrait être la portée de ce travail.

Comme Thomas ou les autres vice-présidents l'ont dit, vous voulez réparer, modifier, ranger ce qui est là ou vous voulez entamer encore une fois cette conversation pour avoir une discussion beaucoup plus large, beaucoup plus profonde ? Lorsqu'on commence à voir ces principes, on commence à se demander pourquoi ne pourrait-on pas modifier ce principe au lieu de faire cette analyse des différences pour pouvoir aborder certains aspects.

J'ai compris que par le passé, vous avez eu des comités consultatifs gouvernementaux qui avaient une structure très

élémentaire pour les membres, et vous ne voulez peut-être pas y réfléchir encore une fois. Nous avons besoin aussi de vos opinions sur l'ordre que nous devrions suivre pour notre analyse et voir quelles sont les priorités et ce qui est cohérent ou nécessaire.

Nous avons établi des questions qui servent comme directives pour la discussion, pour que vous puissiez comprendre ce que nous vous recommandons de voir. Si vous avez des idées maintenant vous pouvez les partager avec nous. Mais ce que nous voudrions, c'est que d'ici deux ou trois mois, vous fassiez un suivi de cette séance. Il y aura une communication, nous allons présenter ces questions. Nous pourrions peut-être même avoir un questionnaire mieux élaboré pour obtenir vos avis et nous avons maintenant toute une série de questions.

Dans quel domaine voudriez-vous que les principes opérationnels du GAC devraient être modifiés ? Est-ce qu'il y a des questions concernant les membres ? Des questions opérationnelles ou des détails spécifiques quant aux processus ? Quel est le meilleur moyen pour ce faire ? Voulez-vous vous aider, vous appuyer sur les nouvelles autorités ou bien voulez-vous que cette initiative soit prise sous le modèle d'un groupe de travail ? Ou vous pourriez peut-être vouloir que le personnel mène à bien une tentative ? Bien sûr, c'est des suggestions que vous pouvez modifier, rejeter ou recommencer à zéro.

Pour que vous réfléchissiez comment on pourrait avancer dans la période intersession, pour pouvoir vous centrer de manière plus concrète sur ces réunions.

Donc quelle est la meilleure approche ? Vous voulez faire une révision intégrale, ou vous pouvez vouloir vous occuper de différentes parties, cette année on s'occupe des membres, ensuite on s'occupe des réunions, ensuite on s'occupe des archives... Nous voudrions donc votre avis pour que nous puissions obtenir des résultats immédiats ou à moyen terme au lieu d'avoir à attendre un résultat à long terme.

Je vous ai indiqué certains points possibles concernant le suivi des prochaines étapes. Je vous demande vos commentaires, je vous présente ces questions. Et nous voudrions savoir quel est le feedback. Et nous pourrions avoir une période pour que les autorités discutent et vous présentent quelques idées par rapport à la portée, à l'approche, et aux délais nécessaires. Cela pourrait être présenté lors de la 61^{ième} réunion de l'ICANN pour que vous disiez si vous êtes d'accord ou s'il faut faire des ajustements ;

Voilà là donc le compte rendu général. Thomas, par rapport à ce que vous avez mentionné comme quelque chose d'important, mais pas urgent.

Nous sommes donc prêts à suivre les directives que vous nous donnerez.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup Rob. Et je vais donc passer la parole aux membres du GAC pour qu'ils puissent avoir l'occasion de vous faire part de leur avis. Membres du GAC, vous avez la parole. L'Iran et la Suisse.

IRAN: Merci beaucoup pour cette présentation vraiment utile et approfondie.

Je sais que nous sommes tous très reconnaissants pour ce travail que vous avez fait.

Essayons de nous arrêter un petit peu sur l'analyse des écarts au lieu d'essayer d'être parfait partout. C'est ma première remarque.

Deuxième remarque. D'ici jusqu'au mois de juin, nous aurons une période très chargée. Il y a 6 PDP en cours, y compris le PDP concernant le produit des enchères. Il y a plusieurs consultations publiques concernant des PDP, des CCWG, et donc nous devons nous occuper de cela.

Numéro 3, ces écarts dont vous avez parlé, on peut les retrouver dans deux domaines. D'un côté on a 35 recommandations sur la responsabilité des SO et des AC. Certaines de ces recommandations pourraient vous aider à voir, à établir ce que l'on attend dans ce domaine. En plus, nous ne sommes pas la seule unité constitutive de l'ICANN, il y en a d'autres. Et il serait intéressant peut-être de voir ce que font les autres, quels sont leurs principes, etc.

Et donc je propose de procéder à l'action. Comment nous nous en remettons à l'équipe de direction. Et donc nous pensons qu'avec votre aide, et l'aide de la nouvelle équipe de direction, nous allons pouvoir avancer ici. Mais nous n'avons pas le temps de procéder à une analyse holistique.

Je pense qu'on devrait se baser sur cette analyse d'écart et attaquer les défaillances ou les écarts, combler les lacunes.

THOMAS SCHNEIDER: Merci l'Iran. La Suisse.

SUISSE: Merci beaucoup Robert pour cette explication, cette excellente explication qui nous montre où nous en sommes. Je pense que c'est un point de départ excellent.

Vu le temps dont nous disposons, il ne nous reste que deux minutes, je ne pense pas que c'est le moment de rentrer dans le détail de ce travail. Mais je suis d'accord avec ce que Kavouss vient de dire.

Les questions sont les bonnes questions, à mon avis. Il serait peut-être intéressant d'utiliser le temps qu'il nous reste d'ici à la prochaine réunion pour essayer de répondre à certaines de ces questions pour voir quel est le sentiment du GAC pour avoir une impression plus générale des membres du GAC, et non pas l'impression des gens qui ont l'habitude de prendre la parole pendant les réunions.

Ensuite, j'ai une autre remarque qui rejoint ce qui a été dit par Kavouss, nous n'avons pas de pression par rapport à un délai auquel nous devrions finir cela. Et donc ce serait peut-être utile d'avoir une espèce de compilation, non seulement des principes opérationnels, mais aussi des autres instruments que nous avons établis au cours de ces derniers temps, pour avoir un peu plus d'orientation. Et pour comprendre, par exemple ici nous avons une lacune au niveau des principes opérationnels, mais cela est couvert dans ces autres orientations. Et donc essayer de trouver comment combler ces lacunes, ne serait-ce qu'en copiant/collant d'autres principes.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup. Commission Européenne.

COMMISSION EUROPEENNE: Merci Président, merci Robert de cette présentation fort utile. J'ai notamment apprécié cette approche plutôt stratégique, je pense qu'elle est très importante.

J'ai un commentaire très bref par rapport à une des questions, pour savoir si l'on doit adopter une approche unique ou bien une approche par étape.

Bien entendu, il faut commencer par quelque chose, donc ce serait peut-être prudent de commencer par étape, mais il faut garder à l'esprit le fait que le GAC continue de fonctionner ; et donc je me demande comment ces deux aspects pourraient être combinés. Et donc ma suggestion serait la suivante : essayons d'avancer dans ce travail, mais une fois qu'on arrivera à la conclusion selon laquelle il faut établir les principes opérationnels, il faut avoir fini l'étape précédente pour passer à l'étape suivante. Autrement, il y aura des dépendances par rapport à certains éléments qui fonctionneraient conformément aux principes précédents à lieu des nouveaux principes, etc.

Donc il faut tenir compte de cela.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. On peut prendre un autre commentaire. La Chine s'il vous plait.

CHINE: Merci. Je me fais l'écho de ce qu'ont dit mes autres collègues pour remercier Rob de cette présentation extrêmement utile et complète qui couvre la plupart des points importants, auxquels je peux penser au moins.

Pour répondre à vos questions, les questions qui figurent sur l'écran, pour ce qui est du meilleur mécanisme pour cet effort, je suis en faveur de la création d'un groupe de travail qui se penche sur cette question. Je pense que c'est le groupe de travail qui pourrait décider de l'approche à mettre en place pour ce travail.

Ensuite, je me fais l'écho également de ce qui vient d'être dit par la Suisse, en ce sens où nous pourrions mettre en place une espèce d'enquête pour connaître l'opinion des autres membres du GAC, et ainsi savoir comment procéder pour mettre en place ce travail.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Merci Rob. Cela va nous aider à faire avancer les choses.

ROB HOGGARTH: Merci beaucoup de ces commentaires, et quelqu'un a suggéré que le vice-président prenne certaines responsabilités, et d'autres suggèrent qu'il y ait un groupe de travail, peut-être qu'on peut faire une connexion là-dessus. Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER: Merci à tous. Je pense que c'est la fin de notre journée. Il y a maintenant un hommage qui sera rendu à Steve dans la salle Hall4, où qu'elle soit cette salle numéro 4, Hall 4. On me dit que c'est la salle qui est juste à côté. C'est très près en fait.

Donc à demain alors. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]